

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

No. de la  
résolution

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES-PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS  
ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ**

Procès-verbal de la quatrième séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023 tenue le 2 février 2023 à 18h00, à l'École secondaire de la Cité.

**SONT PRÉSENTS**

Mesdames

Marie-Claude Giasson	Enseignante
Irène Havyarimana	Parent
Alexandra Vachon Francisco	Parent
Fatimata Zahra Sy	Élève

Messieurs

Nicolas Aubert	Parent
Laurent Bergeron-Collin	Parent
Mathurin Halaoui	Parent
Djibril Niang	Enseignant
Olivier Villeneuve	Enseignant

**PARTICIPENT ÉGALEMENT**

Mme Catherine Dubuc	Directrice
M Joffrey Huguet-Latour	Directeur adjoint

**SONT ABSENTS**

Lauri-Anne Décoste	Membre du personnel de soutien
Anne Breault-Boulay	Membre du personnel professionnel

**1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h09.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Monsieur Olivier Villeneuve, appuyé par Monsieur Djibril Niang, d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 24 NOVEMBRE 2022**

Il est proposé par Madame Irène Havyarimana, appuyé par Madame Marie-Claude Giasson, d'adopter le procès-verbal.

Adoptée à l'unanimité.

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

**4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL**

Aucun suivi

**5. Période d'intervention du public**

Aucune intervention

**6. MESSAGES DES REPRÉSENTANTS**

**6.1 Personnel de l'école**

Aucun suivi.

**6.2 Parents**

Un parent mentionne que les autobus de la STO sont pleins en fin de journée. Il serait pertinent d'effectuer un suivi auprès de la STO afin de regarder les options possibles. Mme Dubuc va effectuer le suivi.

**6.3 Élèves**

Aucun suivi.

**7. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE**

Aucun message

**8. MESSAGE DES MEMBRES DE LA DIRECTION**

- La semaine des enseignants aura lieu dans la semaine du 6 février 2023. Mme Dubuc invite les parents à souligner l'excellent travail des enseignants.
- La 2<sup>e</sup> rencontre de parents aura lieu le 23 février. Les parents dont les jeunes ont des enjeux académiques et/ou comportementaux seront priorisés.
- La date du 27 février semble être retenue pour l'inauguration officielle de l'école. La tenue de l'activité sera confirmée la semaine avant la date ciblée.
- La première journée de ski aura lieu lundi prochain.

**9. DÉCISIONS**

**9.1. Entériner le vote électronique des sorties de ski**

L'équipe-école désire organiser 2 sorties de ski à la station de ski Mont-Blanc (dans les Laurentides) lors des journées pédagogiques du 6 et 17 février 2023.

Un minimum de 25 élèves est nécessaire afin que l'activité puisse avoir lieu. 40 élèves maximum peuvent participer à l'activité.

1. Billet étudiant : 22,50\$
2. Cours d'initiation au ski : 15\$/ 1,5h (obligatoire pour les élèves qui n'ont jamais fait de ski)

CÉ #2223-13

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

3. Location équipement complet : 23,40\$ (ski ou planche à neige)

4. Location casque : 10\$ (casque obligatoire pour tous)

Les frais pour l'autobus seront assumés par l'école via la mesure « Activités parascolaires ».

Considérant que la prochaine rencontre du CÉ ne permettra pas la tenue des activités, un vote électronique a eu lieu où tous les membres ont voté.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposées par la direction;
- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement peut exiger une contribution financière de la part des utilisateurs de ce service, conformément à l'article 91, 1<sup>er</sup> par. de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, et que ces revenus tout comme ces dépenses s'ajoutent au budget de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que tous les membres ont reçu le courriel pour effectuer un vote électronique et qu'ils ont voté;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Claude Giasson, appuyé par Monsieur Djibril Niang, il est résolu à l'unanimité;
- **D'ADOPTER** les coûts et l'activité de ski alpin pour l'hiver 2023 ;
- **D'ENTÉRINER** le vote électronique qui a eu lieu le 15 janvier 2023.

### **9.2 Grille-matières 2023-2024**

La grille-matières est présentée à la suite d'une consultation auprès des enseignants.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 86 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité, le mandat d'approuver la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option proposée par la direction de l'école;
- **CONSIDÉRANT** que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*;
- **CONSIDÉRANT** les besoins des élèves de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Monsieur Olivier Villeneuve,

CÉ #2223-14

**Procès-verbal  
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
de l'École secondaire de la Cité**

CÉ #2223-15

appuyé par Monsieur Nicolas Aubert, il est résolu à l'unanimité;

- **D'APPROUVER** la répartition du temps alloué à chaque matière obligatoire ou à option telle que proposée par la direction pour l'année scolaire 2023-2024.

**9.3 Plan d'action VIR (violence-intimidation-radicalisation)**

Monsieur Joffrey Huguet-Latour présente VIR pour 2022-2023.

- **CONSIDÉRANT** que le conseil d'établissement doit approuver le plan de lutte de l'école conformément à l'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- **CONSIDÉRANT** que le plan de lutte a été élaboré en collaboration avec le personnel de l'école;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Alexandra Vachon Francisco, appuyé par Monsieur Mathurin Halaoui, il est résolu à l'unanimité;
- **D'APPROUVER** le plan VIR pour 2022-2023.

**10. INFORMATIONS**

**10.1 Réinscription 2023-2024**

Madame Catherine Dubuc mentionne que la réinscription se déroulera via le portail Mozaïk du 28 février au 15 mars 2023

**10.2 Transition du primaire vers le secondaire**

Madame Catherine Dubuc mentionne que les activités de transitions des élèves du primaire vers le secondaire commenceront sous peu.

- Rencontre pour le préclassement des élèves du primaire entre les directions et les membres du personnel concernés;
- Une journée « Découverte » aura lieu le 19 mai pour les élèves de 5<sup>e</sup> année
- Les élèves de 6<sup>e</sup> année pourront venir à l'école d'ici la fin de l'année.

**10.3 Logo de l'école**

Madame Catherine Dubuc mentionne que les services de la firme D2K ont été retenus pour la réalisation du logo. Les dessins des logos sont présentés aux membres. Les commentaires suivants sont émis :

- 2 à 3 couleurs;
- Inclure le C dans le logo;

Lors de la prochaine rencontre, les premières ébauches de logo seront présentées.

	<b>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École secondaire de la Cité</b>
--	--

**10.4 Suivi du comité de parents**

Aucun sujet

**11. VARIA**

Aucun sujet

**17. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Marie-Claude Giasson que la séance soit levée à 19h25.

La prochaine rencontre aura lieu le 23 mars 2023 à 18h00.

---

Alexandra Vachon Francisco  
Présidente

---

Catherine Dubuc  
Directrice